

Résoudre les problèmes transfrontaliers dans le bassin versant de la Volta et sa zone côtière en aval

Dans le but de faciliter la gestion intégrée, protéger les ressources naturelles et un développement durable du bassin versant de la Volta dans les six pays riverains que sont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali et le Togo, les experts des pays membres sont, depuis hier, en réunion à l'hôtel Massaley pour examiner et valider les documents de référence du projet. La cérémonie était présidée par le ministre de l'Environnement et de l'Assainissement, Agatham Ag Alassane. En présence de son homologue de l'Energie, des Mines et de l'Eau, Hamed Sow.

PAR BANDIOUGOU DIABATE

L'objectif global du projet est de renforcer les capacités des pays riverains à planifier et gérer durablement le bassin versant de la Volta et la zone côtière en aval à travers, entre autres, les actions de renforcement des capacités,

l'établissement, de cadres institutionnels régionaux adéquats et l'identification des priorités nationales et régionales.

Prenant la parole le premier, le Coordinateur régional du projet, Hubert Onibon, a déclaré que le projet FEM-Volta est une initiative régionale qui a été conçue pour faciliter la gestion intégrée, la protection

des ressources naturelles et le développement durable du bassin versant de la Volta dans les six pays riverains.

Selon lui, ce projet a été spécialement développé pour résoudre les problèmes transfrontaliers régionaux prioritaires qui ont été identifiés lors d'une Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT) préliminaire. Il est aussi destiné à développer une approche plus coordonnée de gestion basée sur les principes de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) aux niveaux national et régional et, en tenant compte de la participation de tous les acteurs-clés, plus particulièrement le secteur privé et les autorités locales.

Quant à la représentante du Programme des Nations-Unies pour l'Environnement (UNEP) Virginie Hart, dans son allocu-

tion, elle a abondé dans le même sens que le coordinateur du projet. Elle a également affirmé que "le projet se concentre principalement sur les problèmes environnementaux majeurs du bassin qui sont causés par les activités humaines et qui, par conséquent, mènent à la dégradation de l'environnement".

Selon le représentant de l'Autorité de Bassin de la Volta (ABV) Charles Biney, a souligné l'immense soutien reçu de tous les partenaires nationaux et régionaux du projet à travers tous les pays riverains, ainsi que l'engagement continu des représentants des institutions régionales par rapport aux initiatives en cours sur l'ensemble du bassin, constituent des points extrêmement importants de la phase de démarrage. Selon lui, cet élan de renforcement institutionnel crée un climat positif pour la mise en pratique des activités proposées avec des partenaires et génère aussi le dynamisme nécessaire aux activités de dimension transfrontalière du projet.

"Votre mobilisation affiche à mes yeux votre volonté de traduire en actes concrets la vision de nos chefs d'Etat et leurs soucis de développer de façon durable notre bassin, une vision concrétisée en 2007. Il est urgent de se mettre ensemble pour promouvoir le développement durable de notre bassin en vue de contribuer au processus de gestion et de

protection de l'environnement de notre espace commun et communicatif", a déclaré pour sa part, le ministre de l'Environnement, Alassane Ag Agatham.

Poursuivant son intervention, Agatham Ag Alassane a souligné qu'aujourd'hui, la fragilité et la dégradation très poussées dans les écosystèmes en plusieurs endroits du bassin, imposent d'aller vers une vision partagée et la gestion concentrée des ressources communes. «L'inversion des tendances à la dégradation des ressources implique nécessairement une responsabilité accrue des populations dans la protection de leur environnement et l'adoption de mesures concourant à la sauvegarde de l'ensemble du bassin» a-t-il laissé entendre.

Le ministre de l'Environnement et de l'Assainissement a exhorté les experts à examiner et à valider les documents du projet durant les trois jours des travaux. Ce sont: le rapport de démarrage du projet, document de projet révisé (cadre logique, activités, plan de travail et cadre institutionnel) et le plan de suivi et évaluation du projet.

Pour terminer, il a salué le Fonds pour l'Environnement Mondial (GEF) le Bureau des Nations-Unies pour les Services d'Appui aux Projets (UNOPS), dont l'appui financier et technique ont rendu possible la tenue de la présente réunion. "Stagiaire



De gauche à droite: Charles Biney, Hamed Sow, Agatham Ag Alassane, Hubert Onibon et Virginie Hart au présidium.